



**Cochlée Rhône-Alpes  
Assemblée Générale Extraordinaire  
Samedi 24 mars 2007**

**But de l'Assemblée Générale Extraordinaire :  
Cochlée Rhône-Alpes devient Cochlée France**

21 membres présents :  
2 étant excusés : Daudin-Blache, Peatier  
7 ayant donné un Pouvoir

Votes du changement de statuts  
Sont concernés les articles 1 ;2 ;3 ;4 ;6 ;10

- **Modification des statuts de Cochlée Rhône-Alpes**
  - Vote des nouveaux statuts :
    - Pour 28
    - Abstention 0
    - Contre 0
  - Un règlement Intérieur sera proposé lors de l'Assemblée Générale Annuelle
  
- **Election au Conseil d'Administration**
  - Président : Mr Gilles COGNAT
    - Pour 27
    - Abstention 1
    - Contre 0
  - Vice-président : Mr Alain DURAND
    - Pour 27
    - Abstention 1
    - Contre 0
  - Les autres membres sont inchangés

Le Président  
Gilles COGNAT

Le secrétaire  
Paul COLLEMICHE